

# Coopération Territoriale de Club

Nantes

ALPCM Nantes basket



Erdre

Erdre Basket Club



Carquefou

Carquefou Basket



CTC NEC



## Préambule :

La Coopération Territoriale de Clubs (CTC) **est une convention par laquelle des clubs affiliés à la FFBB s'engagent à collaborer en vue d'assurer le développement du Basket-Ball**, conformément aux orientations de la politique de la Fédération Française de Basket-Ball. Il s'agit d'un outil de collaboration au service d'un **projet de développement entre clubs sur un territoire cohérent.**

**Cette coopération est renouvelée pour la période septembre 2024 à août 2027, catégories U13, U15, U18 filles et garçons.**

## CHARTRE D'ENGAGEMENT

### Les objectifs de la CTC NEC sont :

- 1. Proposer aux jeunes adhérents des trois clubs, au potentiel et niveau de jeu reconnu par l'équipe technique NEC, une quantité d'entraînement importante leur permettant de s'exprimer et d'être compétitifs sur des championnats Elite : France, Inter-Régional, Régional.

Ces jeunes devront être motivés, confirmés et assidus. Une implication sera également nécessaire, dans chacun des clubs de la CTC, sur les fonctions d'arbitre et/ou de tenue de table de marque.

Ces jeunes des trois clubs sont susceptibles d'intégrer les effectifs des équipes engagées dans les catégories U13, U15, U18.

Le regroupement de ces joueurs identifiés par les techniciens des trois clubs, et validés par le groupe de pilotage NEC, constitue l'effectif de la CTC NEC

1. Mettre en œuvre des objectifs techniques communs d'apprentissage et de perfectionnement du basket-ball pour les catégories U13, U15 et U18 (Voir cahier des charges)
2. Mettre en œuvre une politique commune pour les stages dit « Elite », sous l'entité NEC. Ces stages sont destinés aux jeunes adhérents et organisés pendant les vacances scolaires

3. Mettre en œuvre une organisation commune aux 3 clubs pour la formation des jeunes arbitres via une école et des stages d'arbitrage.
4. Développer la formation des techniciens d'encadrement, coachs et entraîneurs en favorisant les échanges réguliers avec les entraîneurs des équipes seniors (secteurs Féminin & Masculin).
5. Favoriser et développer des échanges réguliers entre les entraîneurs des équipes seniors (secteurs Féminin & Masculin), pour permettre l'accès aux séances d'entraînement de ces catégories à certains jeunes
6. In fine, et en fonction des parcours scolaires des uns et des autres, il s'agira de nourrir les équipes seniors des trois clubs pour évoluer au meilleur niveau possible

### **Organisation (voir organigramme)**

Le NEC regroupe des dirigeants et entraîneurs des trois clubs.

Il est divisé en deux grandes filières : Féminine et Masculine. Chaque filière dispose d'un référent technique (salarié de club) et d'un référent dirigeant bénévole. Ce binôme peut jouer un rôle décisionnaire sur des problématiques qui peuvent se présenter en cours de saison en fonction des contraintes sportives, administratives et des valeurs portées par le NEC.

Un coordinateur est identifié pour chaque catégorie. Ce coordinateur est le garant du bon fonctionnement de la CTC et il a pour mission de répondre aux questions des coachs et / ou parents de la catégorie dont il est référent. En cas de difficulté, ce coordinateur peut consulter et s'appuyer sur l'avis des responsables de filière et le GP NEC.

Chaque équipe du NEC est portée et gérée par l'un des 3 clubs de la CTC. Les entraînements peuvent avoir lieu dans les équipements des 3 clubs, mis à disposition par les communes Nantes, La Chapelle sur Erdre et Carquefou. Ce sont possiblement 6 à 7 salles différentes qui accueillent nos équipes, suivant les créneaux disponibles.

### **Recrutement**

Le NEC, au-delà des trois clubs constituant la CTC, attire de nombreux jeunes souhaitant évoluer à de meilleurs niveaux que ceux proposés dans leur structure. Notre coopération a également une mission territoriale de formation de joueurs.euses sur le nord du territoire nantais voir au-delà. Chaque année, de nouveaux jeunes (F et/ou M) peuvent intégrer notre entité pour venir compléter, enrichir en qualité et en nombre si besoin, les effectifs. Selon les besoins identifiés dans chaque catégories, le recrutement pourra être quantitatif.

Enfin, une nouvelle collaboration avec le Pôle régional Pays de la Loire de la FFBB, est effectif dès la saison 2024/2025.

Le parcours de chaque jeune sera personnalisé, un entretien individuel pouvant être réalisé lorsqu'il sera nécessaire et indispensable à mi-saison et en fin de saison sportive.

La CTC NEC met en place une organisation autour de cadres techniques professionnels et de bénévoles qualifiés, pour permettre à tous ces jeunes d'évoluer au meilleur niveau possible.

## Projet NEC parents et enfants :

Le projet NEC pour la saison N+1 se dessine lors des regroupements qui ont lieu :

- **U13** : Février/Mars et Avril/Mai
- **U15 / U18** : Février/Mars et Mai/Juin

À la suite de ces regroupements et/ou essais au sein des équipes déjà en place, un projet est proposé aux jeunes joueuses et joueurs et leurs parents. Ce projet constitue une opportunité de formation au-delà de ce que chaque club peut proposer. Pour chaque équipe, les parents seront informés dès le mois de juin de la composition des groupes et de leur fonctionnement. Un retour vers le club d'origine peut également être nécessaire, selon le niveau identifié par l'équipe technique NEC. Les dirigeants des trois clubs, via le GPNEC, sont partie prenante de ces éventuels retours.

*(voir autre doc Excel « cahier des charges »)*

Les projets proposés nécessitent :

→ Une adhésion et un strict respect des choix opérés et proposés par l'organisation NEC aux familles. Ils seront formalisés par la signature de cette charte, **validant l'engagement des parents et de l'enfant au projet proposé.**

Chaque projet bien qu'énoncé en fin de saison N-1 pourra évoluer en début de saison suivante.

- Évolution en fonction de la progression et de l'entraînabilité de l'enfant, des besoins de l'équipe, de la catégorie ou des catégories supérieures.
- Évolution qui peut être ponctuelle ou permanente suivant les besoins ou nécessités du moment liés par exemple à des absences médicales. *(voir exemple avec filière féminine U18/U15).*
- Le NEC est une entité visant à partager des valeurs de formation individuelle certes mais aussi des valeurs de soutien et de collaboration entre groupes.

**NB :** *un projet NEC n'est pas automatiquement renouvelable d'une saison à l'autre. Par exemple, un enfant évoluant dans un projet d'équipe NEC à la saison N peut sortir du groupe NEC pour la saison N+1 et revenir dans un projet club. L'inverse est aussi possible. Si un enfant n'atteint pas les exigences d'une catégorie lors de la saison N, il peut évoluer et atteindre celles des catégories suivantes. [\(voir joueurs.euses passerelles ci-dessous\)](#)*

Les staffs de chaque filière œuvrent au bon fonctionnement de leurs équipes ainsi qu'à l'équilibre des autres groupes selon les niveaux de compétition.

Toutes les saisons devant s'anticiper, des joueurs.euses « passerelles » sont proposés.ées vers la catégorie supérieure. Passerelles qui pourront être mises en place dès le début de l'année selon les profils ou bien dès le début de la deuxième phase, en janvier de la saison N-1. Cette organisation reste du ressort de l'équipe technique NEC et du GPNEC.

Exemple avec la filière féminine et les catégories U18/U15

- En cas de sous-effectif dans une équipe seniors de l'un des 3 clubs de la CTC, une ou des joueuses peuvent, après concertation des staffs, être orientées à compléter un groupe d'entraînement ou de match sur une durée nécessaire. Cela se fera dans

le respect des règlements fédéraux gérant les CTC (nb de licenciés du club porteur, joueurs brûlés, etc.)

- Cette démarche de soutien est importante à la bonne marche du fonctionnement du NEC et permet :
  - À l'équipe seniors de mieux négocier un passage difficile (*problème d'effectifs lié aux blessures par exemple*).
  - À des U18 de découvrir un niveau supérieur (Objectif du NEC) et des U15 de découvrir le niveau U18.
  - Au groupe concerné d'intégrer un jeune et de bien l'accueillir.
  - Au groupe U18 de trouver des ressources collectives et individuelles à cette évolution momentanée.
  - Aux différents groupes de tirer un avantage sportif et humain de cette situation.
  - Au staff, aux joueuses, aux parents de vivre les valeurs de solidarité du NEC dans le respect de l'évolution de tous et de la bonne marche de tous les effectifs.
  - A une jeune fille qui est en mesure d'enchaîner deux matches le week-end de pouvoir le faire avec un aménagement du nombre d'entraînement.
  - Si les deux matches sont en concurrence sur l'horaire ou le jour, de donner priorité au soutien de l'équipe en difficulté.

Si cette situation doit obliger une ou des joueuses U15 France à monter dans le groupe U18, il va de soi que cette situation exceptionnelle doit être acceptée par tous.

La gestion de cette situation et sa communication respectueuse et rigoureuse doit permettre :

- À tous les niveaux de pouvoir comprendre les décisions et les mouvements opérés.
- À renforcer l'esprit du groupe NEC.
- À créer un vrai intéressement et une vraie coopération d'une catégorie à l'autre.
- De créer une dynamique positive globale.

### **Transition des U18 vers seniors :**

Comme énoncé plus haut, un des objectifs du NEC est d'alimenter les effectifs des équipes seniors respectives des trois clubs. Dans ce sens, la transition des U18 est donc importante et elle doit être encadrée par les techniciens et dirigeants des trois clubs. Les coachs des équipes seniors des trois clubs se doivent de respecter les codes établis.

Dans les effectifs U17 et U18, selon les saisons, tout ou partie de l'effectif pourra être concerné. Les joueurs.euses concernés.ées seront identifiés.ées par l'équipe technique NEC, le GPNEC et les responsables des commissions techniques des trois clubs.

### **Filière Masculine :**

- Les joueurs U18 en deuxième ou en dernière année de la catégorie pourront se voir proposer, selon leurs profils, des entraînements pendant l'année avec les équipes seniors 1 ou 2 des trois clubs.
- Les joueurs U17 en deuxième année de la catégorie pourront se voir proposer, selon leurs profils, des entraînements avec les équipes 2 ou U21 des trois clubs. À titre exceptionnel, selon son profil, un U16 pourra être invité à un entraînement d'une équipe 1 des trois clubs.

### **Filière Féminine :**

- Les joueuses U18 en deuxième ou dernière année de la catégorie pourront se voir proposer, selon leurs profils, des entraînements avec les équipes seniors 1 ou 2 des trois clubs.
- Les joueuses U17 en deuxième année de la catégorie pourront se voir proposer, selon le profil, des entraînements vers les équipes 1 ou 2 des trois clubs.
- Les joueuses U16 en première année de la catégorie pourront se voir proposer, selon le profil, des entraînements avec les équipes 1 ou 2 des trois clubs.

### **Surclassement (département ou région) :**

Dans le cadre du projet sportif de l'enfant, à partir de sa 2<sup>ème</sup> année dans sa catégorie, ou bien des besoins de la filière (équipes jeunes et / ou seniors), un surclassement sera demandé aux parents pour faire évoluer si besoin leur enfant, dans la catégorie supérieure. Ce dernier pourra être départemental ou bien régional selon les situations.

### **Équipe 2 NEC :**

Dans le cadre de notre engagement au niveau Élite National en U15F et U18F, nous sommes dans l'obligation de présenter une équipe 2 dans ces catégories au niveau Régional . Dans tous les cas, la CTCNEC suivra les règlement fédéraux spécifiques aux championnats ou ses équipes seront engagées.

Les équipes 2 sont, encore plus que pour les équipes 1, engagées sur la formation, l'apprentissage, la découverte d'un niveau de compétition. Il n'y a pas d'objectif de résultat pour ces équipes. L'enjeu est faire progresser tout l'effectif en faisant participer tout le monde. L'idée maîtresse « équipe 2 » est donc de préparer les saisons suivantes. Des liens étroits sont également entretenus avec les équipes 1 de chaque catégorie correspondante des trois clubs de la CTCNEC.

Être positionné dans un effectif NEC signifie donc également qu'une sollicitation ponctuelle reste possible pour aider une équipe 100% APCM, CB ou EBC, ceci dans le respect des règles de participation à plusieurs championnats des catégories U13, U15 et U18.

Par ma signature ci-dessous je valide la charte d'engagement NEC 2024/2025,

Mr/Mme \_\_\_\_\_

Représentant(s) légal(aux) du jeune : \_\_\_\_\_

Lue et approuvée le \_\_\_\_\_ / 2024


Pour la CTC NEC


Le représentant du groupe de pilotage

**Mr Jacques BLANDIN**

# NEC BASKET

## QUANTITES D'ENTRAINEMENTS REQUISES POUR A

FEMININ						FEMININ		
CAHIER DES CHARGES	CATEGORIE	NIVEAU	CLUB PORTEUR	QUANTITE D'ENTRAINEMENT	CONTENU D'ENTRAINEMENT	SECTION BASKET (LYCEE) OU OPTION BASKET (COLLEGE)	MATCH we	VACANCES SCOLAIRES
		U13	REGION 1		3 MINIMUM (à 4 avec CEC <b>ou option</b> )	N% Travail individuel N% Jeu rapide n% Jeu collectif N% prepa physique	COLLEGE STE ANNE CARQUEFOU	1
A-R (selon génération)			Pas d'équipe 2 saison 24/25	3 MINIMUM à 4 (si accès aux CEC <b>ou option</b> )	"N% Travail individuel N% Jeu rapide n% Jeu collectif N% prepa physique"	COLLEGE STE ANNE CARQUEFOU	1	STAGE NEC & CLUB 2 jours minimum / vacances
	U15	FRANCE		4 MINIMUM (à 5 si CEC <b>ou option</b> )	"N% Travail individuel N% Jeu rapide n% Jeu collectif N% prepa physique"	COLLEGE STE ANNE CARQUEFOU	1 (2 possibles dans le week-end si c'est 2 matchs U15)	STAGE NEC 2 jours minimum / vacances Que pour les U15
		REGION		3 MINIMUM (à 4 si CEC <b>ou option</b> )	"N% Travail individuel N% Jeu rapide n% Jeu collectif N% prepa physique"	COLLEGE STE ANNE CARQUEFOU	1 (2 possibles dans le week-end si c'est 2 matchs U15)	STAGE NEC 2 jours minimum / vacances STAGE D'ARBITRAGE
	U18	FRANCE		4 MINIMUM (dont au moins 1 SENIORS) à 5 si CEC <b>ou section</b>	N% Travail individuel N% Jeu collectif N% Prépa physique	LYCEE BLANCHE DE CASTILLE NANTES	1 (2 possibles dans le week-end)	SEANCE U18 SEANCE SENIORS CAMP NEC (à l'occasion)

		R1		3 MINIMUM dont 1 SENIORS	"N% Travail individuel N% Jeu collectif N% Prépa physique"	LYCEE BLANCHE DE CASTILLE NANTES	1 (2 possibles dans le week-end)	SEANCE U18 SEANCE SENIORS CAMP NEC (à l'occasion)
<b>MASCULIN</b>					<b>MASCULIN</b>			
	CATEGORIE	NIVEAU	CLUB PORTEUR	QUANTITE D'ENTRAINEMENT	CONTENU D'ENTRAINEMENT	SECTION BASKET (LYCEE) ou OPTION BASKET (COLLEGE)	MATCH we	VACANCES SCOLAIRES
	U13	REGION		3 MINIMUM à 4 avec CEC <b>ou option</b>	"N% Travail individuel N% Jeu rapide n% Jeu collectif N% prepa physique"	COLLEGE STE ANNE CARQUEFOU	1	STAGE NEC & CLUB 2 jours minimum / vacances
		AR (selon génération)	<i>Pas d'équipe 2 saison 24/25</i>	3 MINIMUM à 4 (si accès aux CEC <b>ou option</b> )	"N% Travail individuel N% Jeu rapide n% Jeu collectif N% prepa physique"	COLLEGE STE ANNE CARQUEFOU	1	STAGE NEC & CLUB 2 jours minimum / vacances
	U15	REGION		4 MINIMUM. dont CEC <b>et/ou option</b>	"N% Travail individuel N% Jeu rapide n% Jeu collectif N% prepa physique"	COLLEGE STE ANNE CARQUEFOU	1 (2 possibles dans le week-end si c'est 2 matchs U15)	STAGE NEC 2 jours minimum / vacances que pour les U15
		AR		3 MINIMUM à 4 (si CEC <b>ou option</b> )	"N% Travail individuel N% Jeu rapide n% Jeu collectif N% prepa physique"	COLLEGE STE ANNE CARQUEFOU	1 (2 possibles dans le week-end si c'est 2 matchs U15)	STAGE NEC 2 jours minimum / vacances STAGE D'ARBITRAGE
	U18	R1 / INTER LIGUE		3 MINIMUM +1 AVEC SENIORS <b>et/ou CEC ou section</b>	"N% Travail individuel N% Jeu rapide n% Jeu collectif N% prepa physique"	LYCEE BLANCHE DE CASTILLE NANTES	1 (2 possibles dans le week-end)	SEANCE U17 SEANCE SENIORS CAMP NEC (à l'occasion)

		R ou AR		3 MINIMUM +1 AVEC SENIORS et/ou CEC ou section	"N% Travail individuel N% Jeu rapide n% Jeu collectif N% prepa physique"	LYCEE BLANCHE DE CASTILLE NANTES	1 (2 possibles dans le week-end)	SEANCE U18 SEANCE SENIORS CAMP NEC (à l'occasion)
--	--	---------------	--	--	---	---	--	--